



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élections cantonales et municipales

Question écrite n° 57292

Texte de la question

M. Léon Vachet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur une des conséquences de l'application de la loi sur la parité entre hommes et femmes aux prochaines élections municipales et cantonales. L'élection de très nombreuses femmes risque d'entraîner d'importants problèmes de garde d'enfants, notamment quand l'autre conjoint travaille. Ces gardes d'enfants supplémentaires vont entraîner des frais financiers, conséquences de l'exercice d'un mandat local. Dans un souci d'équité, il lui demande des mesures de compensations financières dans ce domaine et de l'informer des intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Léon Vachet](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57292

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 540